

Hérisson : « Mes 4 vérités »

Le maire sortant dénonce la déloyauté de ceux qui auraient dû le soutenir, s'affirme comme un opposant résolu et entend refaire l'unité de la droite

Derniers jours de mandat pour François Hérisson qui boucle ses dossiers avant de les transmettre à son successeur, Maurice Paul, qu'il vient d'ailleurs de recevoir pour un entretien préalable à la passation des pouvoirs, dimanche matin. Avant de s'investir dans son rôle d'opposant résolu, le maire sortant fait le point sur le dernier scrutin et la campagne qui l'a précédé. Celle-ci, du côté droit, a eu toutes les apparences d'un combat douteux. Unique cible de toutes les attaques, déjà malmené par une justice prompte à délivrer des mises en examen mais tardant à instruire les dossiers pourtant d'une minceur impressionnante, le candidat R.P.R.-U.D.F. n'est pas loin de se considérer comme la victime d'une sorte de complot. Dans une interview, il dit ses 4 vérités.

F RANÇOIS HERISSON, malgré la défaite, ne manifeste pas d'amertume particulière et c'est d'un ton posé qu'il commente la situation créée au lendemain de l'élection de la liste conduite par Maurice Paul. Son calme contraste parfois avec la rudesse de certains de ses propos. Mais l'intéressé n'est pas homme à envoyer dire ce qu'il pense à ceux qu'il tient pour responsables de l'échec.

LA TRAHISON

Var Matin : Avez-vous le sentiment d'avoir été trahi ?

François Hérisson : 3Je pense en effet qu'on n'a pas cessé de me tirer dessus. Ce serait de bonne guerre si les coups émanaient de la gauche mais hélas c'est surtout du camp libéral auquel j'appartiens qu'ils sont venus. Je sais pourquoi : en m'élevant contre Charles Scaglia voici trois ans j'ai dérangé un système bien établi, relayé par le département et qui ramène en fait au système Arreckx. Devenu maire voici 9 mois, je n'ai jamais voulu, à aucun moment, me soumettre à quelque ukase que ce soit. J'avais en effet le devoir de mettre en évidence certains dossiers, comme celui de la Sadovar ou de la Zac

de Fabrègas au sujet desquels j'ai déposé plainte au parquet. Je crois savoir que l'information suit son cours lentement mais sûrement. Par ailleurs, je n'ai pas reçu les appuis que j'étais en droit d'attendre, en particulier du Dr Paecht, député de notre circonscription et conseiller général du canton sud. Je fus pourtant son loyal suppléant aux législatives et je l'ai soutenu lors des dernières cantonales. Je considère qu'il est à l'origine de notre échec par son comportement, ses écrits et ses communiqués de presse. Une telle attitude m'a non seulement porté préjudice mais, en outre, elle a donné des idées à certains de créer des listes-feux d'artifice qui ont brillé un temps avant de s'éteindre très vite.

V. M. : La trahison, cela se paie ?

F. H. : "Je n'ai rien d'un revanchard mais on récolte toujours ce que l'on sème. La déloyauté a été sanctionnée à Bandol ; les Seynois la sanctionneront aussi aux prochaines législatives."

LA JUSTICE EN QUESTION

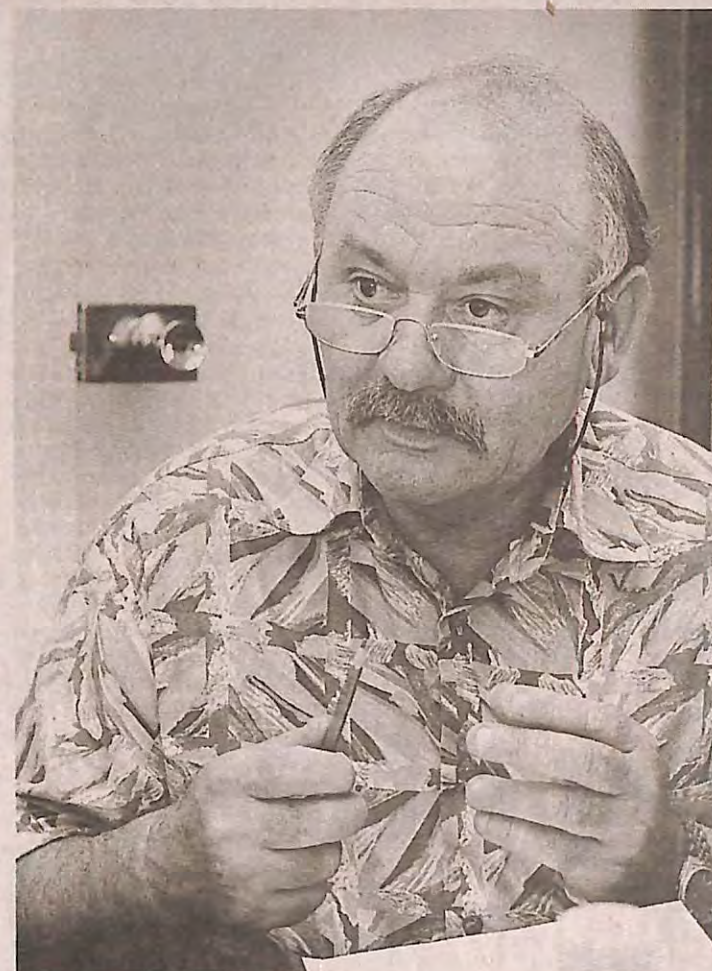
V. M. : Avez-vous des regrets ?

F. H. : "Oui, celui de ne pouvoir poursuivre le travail engagé avec acharnement depuis 9 mois. Je me suis refusé à l'inter-

rompre pour faire campagne comme mes adversaires et c'était peut-être une erreur stratégique. Je regrette aussi que trop de gens aient continué à m'associer à Charles Scaglia alors qu'avec mes amis, il y a déjà 3 ans que nous avons eu le courage de nous dresser contre sa politique. Sans doute ne l'ai-je pas assez expliqué."

V. M. : Votre mise en examen a sans doute pesé lourd, elle aussi.

F. H. : "C'est le moins que l'on puisse dire car rien ne m'a été épargné, pas même un contrôle judiciaire annulé depuis. Malgré la présomption d'innocence, mon honorabilité a été salie. Depuis la notification de ma mise en examen par le juge, il ne s'est rigoureusement rien passé. Et pour cause : le dossier n'a aucune espèce de consistance et je le démontrerai sous peu. On ne m'a plus posé la moindre question, mon avocat n'a reçu aucun courrier. J'espère que, lorsqu'on m'aura lavé de tout soupçon, on saura faire autant de publicité à mon non-lieu qu'à ma mise en examen. Le mal n'en aura pas moins été fait. Cela devrait interpellé tous les démocrates car enfin, une accusation ne reposant sur rien n'a pu qu'influer dans des proportions très importantes, sur les résultats du scrutin. Est-ce admissible ? Les élus candidats ne sont certes pas au-dessus des lois mais si on les soupçonne de malversations, alors qu'on instruit sur le champ leur dossier et qu'on n'attend pas des mois. Si j'ai commis un crime, qu'on le prouve et qu'on me condamne. Mais tel n'est pas le cas. On a laissé dormir cette non-affaire qui n'a pas peu contribué à me faire perdre des voix. J'avoue qu'il m'arrive de me poser des questions."



François Hérisson : "La déloyauté sera sanctionnée".

(Photo Stéphane Doussot.)

UN BILAN DE 9 MOIS

V. M. : 9 mois c'est court pour réaliser. Quand vous examinez votre bref bilan, avez-vous néanmoins de sujets de satisfaction ?

F. H. : "Oui et beaucoup car nous sommes allés très vite. Il le fallait pour rendre confiance à la ville. Les investisseurs commencent à revenir. Voulez-vous des exemples ? Vicat crée un terminal à Brégaillon et nous débarasse par la même occasion des vilaines tours à ciment de la gare. La Comex et Nausicaa s'intéressent à un projet d'aquarium analogue à celui de Boulogne-sur-mer et qui draine là-bas quelque 650.000 visiteurs par an. Grâce à notre action, les travaux de dépollution du site de Marépolis sont largement avancés. Nous avons réussi à sauver l'Atelier mécanique qui allait fermer et donné un coup de pouce à Métalunox. Nous avons créé la bibliothèque des quartiers sud et rendu la villa Tamaris-Pacha au public. Mais le plus important ce sont tous les grands dossiers très avancés et qui ont exigé de constants efforts. Cela concerne

les fonds européens, le financement des travaux de réhabilitation du centre-ville que nos heureux successeurs pourront engager tout de suite, les crédits d'Objectif II, etc..."

V. M. : Quel style d'opposant serez-vous ?

F. H. : "Je l'ai déjà dit : un opposant résolu mais constructif et bien entendu respectueux du suffrage universel qui vient de donner une majorité à Maurice Paul. Nous voterons les délibérations qui nous paraîtront aller dans le bon sens mais nous serons intransigeants si, par démagogie, la nouvelle majorité tourne le dos aux intérêts de La Seyne. L'opposition libérale dans son ensemble aura à prendre ses responsabilités. J'ai tout tenté pour la réunir, en vain car mes interlocuteurs poursuivaient des buts étroitement personnels. On voit le résultat. Une situation est créée et l'on doit en tenir compte. Je m'emploierai désormais à refaire l'unité. Il faut que les partis effacent leurs fausses différences dans l'intérêt de la ville."

Propos recueillis par Bernard OUSTRIERES